

Quand ça vous touche, ça nous touche !

Pour rappel, nous tenons à **rétablir quelques vérités** quant à notre engagement auprès des agents des structures dans cette période particulièrement difficile.

Quelques exemples concrets :

- Qui intervient pour arranger des situations difficiles créées par le **regroupement de nos deux régions** ? **C'est nous.**
- Qui a demandé une réunion point d'étape sur le rapprochement des régions, au plus vite, entre le DR et le personnel des structures ? **C'est nous.**
- Qui a alerté sur des RPS accrus du fait d'une clarification trop tardive du repositionnement de chacun ? **C'est nous.**
- Qui a fait rétablir la ligne managériale des DR adjoints, garantissant ainsi une progression de carrière pour le management supérieur ? **C'est nous.**
- Qui a obtenu l'engagement du DR sur le repositionnement sans déqualification des directeurs de fonction et des chefs de service (postes adaptés au périmètre de la nouvelle région) ? **C'est nous.**
- Qui a alerté sur le devenir des responsables d'activité et des adjoints ? **C'est nous.**
- Qui a demandé la mise en place d'un groupe de travail élargi à des représentants du personnel, chargé de suivre les travaux de préfiguration ? **C'est nous.**
- Qui émet des alertes en CHSCT **sur la charge de travail de l'encadrement**, comme les cadres au forfait, les ELD, et les chefs de service ? **C'est nous.**
- Qui a demandé **l'application de la charte nationale sur la messagerie** garantissant le droit à la déconnexion et à la vie privée ? **C'est nous.**
- Qui défend les intérêts des agents **à titre individuel et en toute confidentialité** (promotions, déroulements de carrière, conflits...) ? **C'est nous.**
- Qui a mis un terme **à la dérive des réunions de délégués des personnels** qui devenaient un véritable tribunal pour l'encadrement ? **C'est nous.**
- Qui a alerté sur la nouvelle offre de services internationale, selon laquelle certains conseillers EURES/International, pourtant prioritaires, pourraient ne pas être retenus ? **C'est nous et c'est pour nous inacceptable** car c'est ressenti comme une remise en cause de leur professionnalisme.

Nous n'attendons pas les affichages électoraux pour défendre les personnels

Nous sommes particulièrement vigilants sur les personnels des structures qui subissent ce rapprochement de plein fouet. [Notre déclaration au CE du 25 février 2016](#) rappelle au DR nos [alertes du 26 novembre 2015](#) ; nous lui demandons des réponses précises sur ses engagements.

Si le DR s'est engagé à garantir à chaque salarié un repositionnement respectueux de sa situation, nous serons attentifs à ce que ce regroupement imposé devienne une opportunité d'évolution individuelle pour chacun.